

LES TAUX D'INTÉRÊT VONT-IL CONTINUER LEUR ASCENSION ?

Situation actuelle

L'inflation a massivement augmenté et, par conséquent, les taux d'intérêt également, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique. Voici les valeurs actuelles :

- Taux d'inflation (situation en mai 2022) :
CH : 2,9%
UE : 8,1%
ÉTATS-UNIS : 8,3%
- Taux d'intérêt des emprunts d'État à 10 ans (3.6.2022) :
CH : 0,96%
Allemagne : 1,28%
ÉTATS-UNIS : 2,96%

Les taux directeurs des banques centrales en Europe et aux Etats-Unis se situent à des niveaux très bas. Ainsi, en Suisse et dans l'UE, ils sont encore dans le rouge. Toutefois, les banques centrales américaines ont commencé à augmenter leurs taux directeurs et, dans la zone euro et en Suisse, nous sommes probablement sur le point d'assister aux premières hausses des taux directeurs.

Des taux d'intérêt réels négatifs

La liste ci-dessus montre clairement que les taux d'inflation sont plus élevés que les taux d'intérêt, ce qui signifie que nous traversons une phase de taux d'intérêt réels négatifs.

Cela s'est-il déjà produit auparavant ? Nous avons étudié les taux d'inflation et les taux d'intérêt obligataires en Suisse de 1926 à 2021. Durant ces presque 100 ans, il y a effectivement déjà eu des phases de rendements réels négatifs. La phase de 1940 à 1942 a présenté des taux d'intérêt réels fortement négatifs, en pleine seconde guerre mondiale. Autour de cette période, on connaît aussi quelques années avec des taux d'intérêt réels négatifs (1937, 1947 et 1951). Une très longue période de taux d'intérêt réels négatifs s'est déroulée entre 1961 et 1982. Au cours de ces 22 années, le taux d'inflation a été supérieur au taux d'intérêt nominal des obligations pendant 12 ans. Et maintenant, les taux d'intérêt réels sont également négatifs depuis 2016, à l'exception de 2020. Cette liste montre que les taux d'intérêt réels négatifs ont toujours existé. Mais il s'agissait souvent de périodes difficiles : la deuxième guerre mondiale, la guerre froide (la construction du mur de Berlin en 1961, le conflit entre les Etats-Unis et l'URSS à Cuba en 1962,

les chocs pétroliers déclenchés par la guerre de Yom Kippour en 1973 et par la chute du Shah et la révolution islamique en Iran en 1980). Les conflits armés et les crises jouent donc manifestement un rôle important.

Aujourd'hui aussi, ce sont des crises qui ont déclenché la situation : la pandémie de coronavirus et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont entraîné une forte hausse de l'inflation et des taux d'intérêt réels très négatifs.

Quelles sont les moyennes historiques ?

En Suisse, l'inflation annuelle moyenne est légèrement inférieure à 2% depuis 1926. Le niveau des intérêts des obligations (obligations à plus long terme de la Confédération) s'élève à près de 3,5% et le taux d'intérêt réel à près de +1,4%. Il est en outre frappant de constater qu'entre 1926 et 2015, les taux d'intérêt nominaux des obligations ne sont jamais négatifs en moyenne annuelle. Ce n'est que ces dernières années que les taux d'intérêt nominaux sont négatifs et atteignent leur "point le plus bas" en 2020.

Que va-t-il se passer maintenant sur le front des taux d'intérêt ?

Si nous nous basions uniquement sur les valeurs moyennes du passé, les taux d'intérêt obligataires en CHF devraient se situer aux alentours de 4,5%. Les hypothèques à taux fixe sur 10 ans se situeraient alors aux alentours de 5% - 6%.

L'évolution future du taux d'inflation et le comportement des banques centrales seront toutefois décisifs. De nombreux économistes estiment pour l'instant que les pics d'inflation seront bientôt derrière nous et que les taux d'inflation diminueront à nouveau, ne restant pas élevés pendant une période prolongée.

Les taux d'inflation devraient baisser au cours des prochains mois, mais rester à un niveau plus élevé que ces dernières années. Les taux d'intérêt devraient probablement encore augmenter et, si tout se passe bien, réduire massivement - voire faire disparaître - les taux d'intérêt réels négatifs actuels. Les investisseurs en obligations doivent s'attendre à un environnement de marché toujours difficile. Par contre, les économistes ne s'attendent pas à une forte hausse des taux d'intérêt pour le moment. Mais gardons à l'esprit qu'ils avaient aussi massivement sous-estimé l'inflation actuelle.

Nouveautés sur notre blog

- Est-il temps d'acheter des actions ? – 24.5.2022
- En Suisse, le taux d'inflation continue de monter – 2.6.2022
- Le Parlement veut réduire et adapter l'imposition des rentes viagères – 7.6.2022

A lire sur le blog Mendo : <https://mendo.ch/fr/blog/>

La réforme du droit des sociétés anonymes entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023

Des règles de constitution et de capital plus souples seront introduites pour les sociétés anonymes. Concrètement, la marge de fluctuation du capital est introduite. Le conseil d'administration d'une société anonyme peut être autorisé à augmenter ou à réduire à volonté le capital de la société dans une fourchette fixée à l'avance, pendant une durée maximale de cinq ans. Désormais, le capital-actions pourra également être géré en monnaie étrangère. Le Conseil fédéral établit à cet effet un catalogue des monnaies étrangères autorisées. Pour plus d'informations :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-87016.html>

La Suisse a-t-elle besoin d'un nouvel état civil du type "PACS" ?

Le Conseil fédéral a été chargé d'établir une vue d'ensemble de l'état de concubinage dans le droit actuel et d'examiner si la Suisse pourrait introduire, en complément du mariage, un nouvel état civil légal ouvert à tous les couples. Ce nouvel état civil, aux implications juridiques moins étendues que le mariage, se base sur le modèle du "Pacte civil de solidarité" français, le PACS. Le rapport a été publié le 30 mars 2022 et se trouve sous le lien suivant :

<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2015/20153431/Bericht%20BR%20F.pdf>

Les caisses de pension adaptent-elles à la hausse les rentes de vieillesse ?

Cette question est soulevée par une décision de la caisse de pension UBS. La LPP ne prévoit pas d'adaptation légale des rentes de vieillesse au renchérissement. En revanche, certaines institutions de prévoyance peuvent procéder volontairement à de telles augmentations des rentes. La caisse de pension UBS a annoncé en mai qu'elle augmentait les rentes de vieillesse des retraités qui ont pris leur retraite en 2020 et 2021, ainsi que partiellement en 2019. Elle veut ainsi créer une certaine compensation pour ces retraités, qui ont connu de faibles rémunérations sur leurs avoirs de vieillesse dans les années précédant leur départ à la retraite et qui sont en même temps fortement touchés dans le cadre de la baisse du taux de conversion des rentes. Une telle augmentation volontaire des rentes n'a encore jamais eu lieu depuis la création de la caisse de pension UBS en 1999. Reste à savoir si d'autres caisses de pension suivront cet exemple. L'excellente situation financière de la caisse de pension UBS a rendu cette mesure possible, ce qui n'est pas le cas de toutes les institutions de prévoyance.

Affaires LPP - Les solutions semi-autonomes continuent de gagner en importance

Les affaires conclues par les deux compagnies d'assurance leaders dans le domaine de la LPP montrent que les modèles semi-autonomes ont encore gagné en importance dans les contrats avec les PME. Chez AXA, le nombre d'entreprises affiliées a augmenté de 5,5% et le nombre d'assurés de 7,8% en 2021. En revanche, le volume de primes de Swiss Life a diminué de 15%. La raison de la poursuite du recul du volume dans les affaires LPP est la croissance des solutions de prévoyance semi-autonomes, alors que Swiss Life a plutôt tendance à freiner dans l'assurance complète. Les actifs gérés dans les affaires semi-autonomes ont augmenté d'environ 17% chez Swiss Life, pour atteindre 5,6 milliards de francs, et le nombre d'assurés a progressé de 1,5% chez le leader du marché, tous modèles confondus. Les bons rendements de ces dernières années, et donc les bonnes rémunérations, ont renforcé l'attrait des modèles semi-autonomes. Au vu de la situation actuelle du marché, avec des taux d'intérêt en hausse et des cours des actions en baisse, cette attractivité est toutefois mise à l'épreuve.

Formations Mendo excellence in finance – le cours entreprise est disponible – et un autre classiques vous attend !

Voici les trois prochaines formations Excellence in finance.

Chaque journée comptabilise **8 crédits CICERO**.

Suivez le lien pour vous inscrire !

Conseil à la clientèle entreprise

avec Baptiste Morel, les 21 septembre, 2 et 30 novembre 2022 à Lausanne.

Délai d'inscription le 1^{er} septembre 2022

Refresh LPP

avec Dominique Gremaud le 11 octobre 2022 à Lausanne.

Délai d'inscription le 13 septembre 2022

Inscriptions cliquer ici